



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Parc riverain Sir-George-Étienne- Cartier

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE
DÉCEMBRE 2021

Canada

Table des matières

1.	Description du projet.....	1
1.1.	Contexte.....	1
1.2.	Aperçu du projet.....	1
2.	Processus de consultation publique.....	2
2.1.	Aperçu.....	2
2.2.	Objectif de la consultation.....	3
2.3.	Dates.....	3
3.	Processus et outils de consultation.....	4
3.1.	Réunion du Comité Consultatif Public.....	4
3.2.	Consultation en ligne.....	4
3.3.	Réunion avec les parties prenantes.....	5
4.	Invitation et promotion.....	6
4.1.	Réunion du Comité Consultatif Public : novembre 2021.....	6
4.2.	Consultation en ligne : décembre 2021.....	6
4.3.	Réunions avec les parties prenantes : février 2022.....	7
5.	Participation.....	8
5.1.	Réunion du Comité Consultatif Public : novembre 2021.....	8
5.2.	Consultation en ligne : décembre 2021.....	8
5.3.	Réunions avec les parties prenantes : février 2022.....	8
6.	Constatations et intégration des résultats.....	9
6.1.	Comité Consultatif Public.....	9
6.2.	Réunions avec les parties prenantes.....	11
6.3.	Consultation en ligne.....	13
6.4.	Considérations autochtones.....	23
6.5.	Résultats de la rétroaction sur le questionnaire.....	25
7.	Réponse aux commentaires.....	30
8.	Prochaines étapes.....	31
	Annexe A : Sondage en ligne.....	32
	Annexe B : Exemples de commentaires tirés des réponses au sondage.....	44

1. Description du projet

1.1. Contexte

La Commission de la capitale nationale (CCN) a entamé un processus de planification du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier, qui s'échelonnera sur trois ans. Le secteur visé s'étend sur 13 km de terres fédérales qui longent la rive sud de la rivière des Outaouais. La zone d'étude est composée de 600 hectares de terrain comprenant la promenade, des sentiers et un mélange d'espaces récréatifs publics et privés. La zone s'étend de Rideau Hall, à l'extrémité ouest de l'avenue Princess, jusqu'à la limite des promenades de la Ceinture de verdure à l'extrémité est du boulevard Saint-Joseph. Offrant une grande variété de paysages, des champs agricoles aux falaises de calcaire, le secteur permet au public de profiter de certaines des vues les plus pittoresques de la capitale, et il est un endroit convoité pour admirer la beauté de la nature. La CCN souhaite bonifier l'utilisation actuelle du parc et améliorer des éléments qui ne répondent pas actuellement aux besoins ou aux aspirations du public.

Le plan du parc de la capitale s'inscrit dans les priorités de la CCN en matière de planification, c'est-à-dire améliorer les berges, créer des lieux d'intérêt et animer la capitale. Cette priorité va de pair avec le rôle de la CCN comme intendante des terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale.

Le secteur est depuis longtemps considéré comme un attrait distinctif et un élément essentiel de l'aménagement d'une capitale animée. En tant qu'intendante des terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale, la CCN est chargée de protéger et de préserver le parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier pour l'ensemble de la population canadienne. C'est une responsabilité qui n'est pas prise à la légère, puisque la zone d'étude longe une rivière du patrimoine désignée et un point d'intérêt historique dans la capitale : la rivière des Outaouais.

1.2. Aperçu du projet

La CCN vient de terminer la première ronde de consultation. L'objectif de cette ronde de la consultation est d'appuyer le travail de planification axé sur l'élaboration de la vision et des principes directeurs pour le parc riverain. Cette consultation a été la première étape de l'élaboration du cadre de planification, de gestion et d'utilisation des terres riveraines du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier. On espère que le public participera dès le début du processus de planification et qu'il jouera un rôle important dans l'élaboration du cadre afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes dans le secteur.

Le processus de planification prendra environ trois ans. Le projet comporte cinq cycles, et des consultations publiques auront lieu à quatre moments clés au cours du processus. Les prochaines consultations prévues seront tenues à l'automne 2022, au printemps 2023 et au printemps 2024.

Des renseignements supplémentaires sur le projet, y compris les objectifs de planification, le processus et le calendrier, ainsi que la présentation de l'atelier sur le plan du parc

riverain Sir-George-Étienne-Cartier se trouvent sur le site Web de la CCN. Le lien ci-dessous permet d'en prendre connaissance.

[Plan du parc Sir-George-Étienne-Cartier sur le site Web de la CCN](#)

2. Processus de consultation publique

2.1. Aperçu

Plus de 650 personnes ont participé à la première ronde de consultation publique, qui s'est tenue au début de décembre 2021. La consultation comprenait des activités comme la communication de renseignements par l'entremise d'une page Web en ligne, un questionnaire en ligne et une consultation publique en ligne, ainsi que des réunions avec les parties prenantes et le comité consultatif public (CCP) pour recueillir des commentaires sur le projet.

Le questionnaire en ligne a été hébergé sur la plateforme *QuestionPro* entre le 2 et le 16 décembre 2021; une consultation publique en ligne a eu lieu le 2 décembre 2021, par l'intermédiaire de Microsoft Teams; une réunion du CCP a eu lieu le 30 novembre 2021; la réunion avec les parties prenantes a eu lieu le 23 février 2022, par l'intermédiaire de Microsoft Teams. Nous continuons à mener des activités de sensibilisation et de recherche pour trouver d'autres parties prenantes susceptibles de participer.

Un contenu semblable a été présenté au public et aux parties prenantes au moyen du questionnaire en ligne, contenu qui comprenait des renseignements généraux suivis d'une série de questions.

Au cours des réunions, la discussion a permis de répondre à des questions sur le projet et de recueillir des commentaires sur les possibilités, les préoccupations et les aspirations en ce qui a trait aux possibilités de planification, ainsi que de l'information sur les défis dans ce domaine.

Les personnes participantes ont été invitées à faire part de leurs commentaires au moyen d'un questionnaire en ligne portant sur différents aspects du projet. Le questionnaire intégral se trouve à l'annexe A.

Les personnes participantes avaient également la possibilité de formuler des commentaires par courriel ou en communiquant avec les services à la clientèle de la CCN.

La consultation publique a fait l'objet d'une campagne de publicité numérique payée. Une invitation à participer à la consultation en ligne a été envoyée par courriel à la liste des personnes abonnées à l'infolettre sur les activités mobilisatrices de la CCN. Une invitation semblable a également été envoyée à une liste ciblée de parties prenantes.

Le processus de consultation interactif comprend la participation des partenaires autochtones, d'un comité consultatif public, du grand public et d'autres parties prenantes afin de recueillir des commentaires à chaque grande étape.

2.2. Objectif de la consultation

La première ronde de consultation publique sur le processus de planification a permis à l'équipe de projet d'échanger de l'information avec le public, les parties prenantes et les membres du CCP, ainsi que de recueillir des commentaires sur les possibilités, les enjeux, la vision proposée, les valeurs et les aspirations pour permettre aux générations futures de profiter du secteur.

Au cours de cette ronde de consultation, nous avons fait ce qui suit :

- communiquer le cadre de planification proposé pour le parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier aux membres du grand public, au CCP et aux groupes de parties prenantes;
- fournir de plus amples renseignements sur les conditions, les possibilités et les enjeux existants, ainsi que sur les visions et les principes proposés;
- recueillir des commentaires sur les préoccupations et les aspirations relatives au parc riverain.

2.3. Dates

Réunion du Comité Consultatif Public

- Le 30 novembre 2021

Consultation en ligne

- Du 2 au 16 décembre 2021

Réunion avec les parties prenantes

- Le 23 février 2022

Des réunions continuent d'être organisées sous forme de suivis et de discussions avec les parties prenantes et le CCP.

3. Processus et outils de consultation

3.1. Réunion du Comité Consultatif Public

La réunion virtuelle du CCP a eu lieu sur Microsoft Teams. Elle comprenait une présentation donnée par l'équipe de projet, suivi d'une période de questions et de discussion. Le personnel de la CCN a pris des notes tout au long de la réunion. Le CCP est composé de représentants d'un éventail de groupes communautaires et de parties prenantes locaux qui s'intéressent à l'aménagement du parc.

Les membres du CCP ont formulé des commentaires sur les thèmes principaux suivants liés à la vision et aux principes de planification :

- la durabilité et l'environnement physique (environnement naturel, conservation, paysage, vues et secteurs pittoresques);
- le transport (mobilité, accès et connexions);
- la culture et le patrimoine (arts, culture et patrimoine);
- les activités récréatives (vélo, marche, ski et navigation de plaisance);
- le développement économique et le tourisme.

3.2. Consultation en ligne

La consultation en ligne s'est faite en trois parties. La première visait à diriger les personnes participantes vers une page du site Web de la CCN qui présentait ce qui suit :

- des renseignements généraux, les exigences fonctionnelles et l'échéancier du projet;
- une vidéo présentant le contexte historique de la zone d'étude;
- les objectifs de la ronde actuelle de consultation publique;
- les intentions pour le plan du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier.

Les personnes participantes ont été invitées à remplir un questionnaire en ligne sur la plateforme de sondage *QuestionPro* au sujet de différents aspects du projet, notamment les suivants :

- les possibilités pour le parc riverain;
- les enjeux liés aux conditions existantes;
- la vision et les valeurs;
- la façon dont elles souhaitent que les générations futures puissent profiter du parc;
- les commentaires ou les préoccupations supplémentaires concernant le projet.

Le questionnaire intégral se trouve à l'annexe A.

Les membres du grand public ont également été invités à participer à une consultation publique en ligne par l'intermédiaire de Microsoft Teams sur les mêmes aspects du projet que ceux énumérés ci-dessus. Les personnes participantes ont été réparties en groupes de discussion pour parler plus en détail du processus de planification. Cet exercice interactif bilingue comprenait sept petits groupes de discussion, six en anglais et un en français.

Les personnes participantes avaient également la possibilité de formuler des commentaires par courriel ou en communiquant avec les services à la clientèle de la CCN.

3.3. Réunion avec les parties prenantes

Une réunion avec les parties prenantes a eu lieu virtuellement sur la plateforme Microsoft Teams. Dans le cadre de cette réunion une présentation sur le projet du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier a été donnée et comprenait les renseignements suivants :

- renseignements généraux sur le projet de parc riverain :
 - présentation du plan,
 - conditions actuelles,
 - possibilités et enjeux,
 - vision et principes proposés,
 - échéancier du projet;
- consultation publique : possibilités, enjeux, vision proposée et attentes pour pouvoir profiter du parc dans les années à venir.

Cette réunion a été suivie d'une période de discussion informelle au cours de laquelle les parties prenantes ont été invitées à fournir : des commentaires sur les possibilités et les enjeux; trois mots qu'ils souhaitaient retrouver dans la vision; et une description de la façon dont ils souhaitent que les gens puissent profiter du parc à l'avenir. La réunion comprenait également une séance de questions et réponses.

4. Invitation et promotion

4.1. Réunion du Comité Consultatif Public : novembre 2021

Un appel d'intérêt à se joindre au comité consultatif public a été fait au cours de la première semaine de novembre 2021. Cette communication initiale indiquait également que la première réunion aurait lieu le 30 novembre 2021.

L'appel d'intérêt a été envoyé à 11 personnes, et neuf ont confirmé leur intérêt à se joindre au comité consultatif public. Ces membres représentent les principaux domaines d'intérêt suivants :

- la durabilité et l'environnement physique (environnement naturel, paysage et végétation, vues et panoramas);
- le transport (mobilité, accès et connexions);
- la culture et le patrimoine (arts, culture et patrimoine, y compris la culture franco-ontarienne);
- les activités récréatives (vélo, marche, ski, navigation de plaisance, etc.);
- le développement économique et le tourisme.

Un message de rappel a été envoyé le 26 novembre 2021 pour confirmer la date de la réunion et fournir aux membres le lien pour la réunion en ligne.

Un autre message de suivi a été envoyé le jour de la réunion (le 30 novembre 2022), avec le lien pour la réunion en ligne.

4.2. Consultation en ligne : décembre 2021

Un courriel d'invitation à participer à la consultation en ligne a été envoyé à plus de 6 504 personnes et organisations figurant sur la liste des personnes abonnées à l'infolettre sur les activités mobilisatrices de la CCN, qui comprend les membres du public inscrits pour recevoir les nouvelles et les mises à jour sur les consultations publiques.

Des invitations à participer à la consultation ont été envoyées à la liste des personnes abonnées le 19 novembre 2021, et un rappel a été fait le 2 décembre 2021 et comprenait un lien pour se connecter à la réunion en ligne.

On a eu recours à une campagne de publicité numérique payée tout au long de la durée de la consultation en ligne. La campagne promotionnelle pour la consultation en ligne a généré plus de 220 000 expositions. Les plateformes suivantes ont servi au lancement de la campagne :

- *Le Droit*
- *Ottawa Citizen*

4.3. Réunions avec les parties prenantes : février 2022

Des invitations aux réunions ont été envoyées à 14 parties prenantes. Ces parties prenantes ont été désignées comme étant directement touchées par le projet et comprennent des groupes comme le Conseil national de recherches du Canada, l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau et des personnes représentant divers secteurs d'activité à la Ville d'Ottawa, entre autres. Voici la liste exhaustive :

- Musée de l'aviation et de l'espace du Canada
- Société immobilière du Canada
- Ville d'Ottawa (divisions invitées)
 - Environnement
 - Infrastructure
 - Domaine public et aménagement urbain
 - Loisirs
 - Centre environnemental Robert O. Pickard
 - Transport — Sentiers
- Hôpital Montfort
- Conseil national de recherches du Canada
- Gendarmerie royale du Canada, Gestion des biens de la direction générale
- Office de protection de la nature de la vallée de la Rideau
- Club d'aviation de Rockcliffe

Les invitations individuelles ont été envoyées le 8 février 2022. Des suivis ont été effectués les 22 et 23 février 2022, et un lien vers la réunion en ligne a été envoyé aux personnes participantes.

5. Participation

5.1. Réunion du Comité Consultatif Public : novembre 2021

Au total, neuf personnes représentant les organisations suivantes ont participé à la réunion du CCP :

- Alliance pour les espaces verts de la capitale du Canada
- Association communautaire de Manor Park
- Alliance communautaire de New Edinburgh
- Ottawa New Edinburgh Club
- Office de protection de la nature de la vallée de la Rideau
- Rockcliffe Park Residents' Association
- Association des propriétaires de Rothwell Heights
- Ski Heritage Est
- Société franco-ontarienne du patrimoine et de l'histoire d'Orléans (SFOPHO)

Le mandat du Comité Consultatif Public s'étend sur toute la durée du projet.

5.2. Consultation en ligne : décembre 2021

- Sur un total de 523 personnes répondantes du grand public ont participé au sondage en ligne, 293 ont rempli le questionnaire du début à la fin.
- Au total, 46 personnes répondantes du grand public ont participé à la consultation publique en ligne.

5.3. Réunions avec les parties prenantes : février 2022

Au total, sept personnes représentant les organisations suivantes ont assisté aux réunions avec les parties prenantes :

- Musée de l'aviation et de l'espace du Canada
- Hôpital Montfort
- Planification des parcs et des installations, Ville d'Ottawa
- Office de protection de la nature de la vallée de la Rideau
- Planification des transports, Ville d'Ottawa
- Aménagement urbain, Ville d'Ottawa

6. Constatations et intégration des résultats

6.1. Comité Consultatif Public

La CCN a créé un Comité Consultatif Public responsable de collaborer avec le public de façon continue et officielle tout au long du projet. Le principal objectif du comité est de fournir des conseils et des directives fondés sur l'expérience des membres du comité et leur utilisation des espaces verts ainsi que sur leurs connaissances techniques, afin d'aider la CCN à élaborer le plan du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier. Les membres du CCP sont invités à faire part de leurs questions et de leurs commentaires tout au long des principales étapes du processus de planification (c.-à-d. la vision, le concept d'utilisation des terres et l'élaboration de politiques et de stratégies).

Les membres du CCP ont été invités à faire part de leurs attentes pour le parc riverain, compte tenu des perspectives et de l'expertise qui leur sont propres. La rétroaction porte à la fois sur les possibilités et les problèmes potentiels. Un résumé des commentaires est présenté ci-dessous.

Possibilités

La plupart des commentaires portaient sur le développement économique et les possibilités en matière de tourisme, sur le respect du patrimoine autochtone du parc et sur l'amélioration de l'infrastructure de mobilité active. Les possibilités sont présentées en détail ci-dessous.

- Il est possible d'aménager des infrastructures qui soutiennent les espaces récréatifs et les destinations touristiques actuels tout en encourageant le développement économique et le tourisme (p. ex., la maison riveraine de la CCN, anciennement le Pavillon de la rivière de la capitale nationale et le hangar à bateaux de la rivière des Outaouais).
- Il y a une occasion de rendre hommage au patrimoine autochtone en tant que composante fondamentale du projet au moyen d'éléments commémoratifs intégrés au parc.
- Il est possible d'animer davantage la rivière en offrant de l'équipement en location pour les sports nautiques. Il a été précisé que cela ne devrait pas inclure la location de motomarines pour des raisons de sécurité.
- Le nouveau plan du parc riverain pourrait encourager l'utilisation active du parc en améliorant l'infrastructure de mobilité active. Cela pourrait se faire en abordant les risques pour la sécurité liés aux utilisations combinées de l'espace (p. ex., en séparant le sentier en fonction de l'utilisation, ou en élargissant les accotements).

Enjeux

D'autres membres du CCP ont mis l'accent sur les enjeux auxquels le public peut actuellement faire face dans le secteur. Ces préoccupations portaient en grande partie sur l'accès limité pour la collectivité, les échéanciers du projet, la sécurité et l'environnement. Les enjeux potentiels sont présentés en détail ci-dessous :

- L'accès à la promenade est limité à certains quartiers avoisinants en raison du nombre insuffisant de passages pour piétons et des limites de vitesse (p. ex., Manor Park, Beacon Hill).
- Préoccupations au sujet du temps requis pour la planification et du moment de la mise en œuvre du nouveau plan du parc.
- Nécessité d'intégrer un plus grand nombre de points d'accès sur toute la longueur du parc riverain afin d'améliorer l'accès du public et l'utilisation de la rivière. Actuellement, il n'y a que les membres de diverses entreprises ou organisations privées, comme le Ottawa New Edinburgh Club, qui ont un accès facile au lieu.
- À l'heure actuelle, l'éclairage et la surveillance des problèmes de sécurité liés aux stationnements le long du parc riverain sont insuffisants.
- Il faut s'attaquer à la détérioration de l'environnement naturel et de l'habitat du parc et investir dans des efforts de conservation (p. ex., axés sur la faune et la promotion de la pollinisation des plantes).

Commentaires généraux, y compris les questions et les réponses

Une partie de la discussion a été consacrée à répondre aux questions, à mesure que les membres du CCP se familiarisaient avec les détails et les implications plus vastes du projet. On a également demandé aux membres de réfléchir à des mots précis qu'ils aimeraient retrouver dans la vision et à la façon dont, selon eux, les générations futures profiteraient du parc. La discussion a porté sur certains thèmes récurrents, notamment la préservation de l'environnement naturel, les loisirs aquatiques, la réhabilitation et l'éducation. Les commentaires sont détaillés ci-dessous.

- Trouver un équilibre entre les objectifs d'aménagement et les efforts de préservation (c.-à-d. améliorer les lieux tout en gardant l'impression d'être dans la nature).
- Envisager d'animer la rivière en faisant des excursions en bateau commercial, de la voile récréative, de l'aviron et du canot.
- Examiner les exigences et les coûts de la remise en état du phare dans la rivière, au nord du quartier de Beacon Hill, et travailler à sa reconstruction.
- Inclure certains éléments éducatifs dans le parc au sujet des espèces de plantes indigènes présentes dans la région.

6.2. Réunions avec les parties prenantes

Les ateliers ont été organisés pour donner aux parties prenantes touchées l'occasion de discuter des plans pour le parc riverain avec l'équipe de projet. Ici, les parties prenantes pouvaient poser des questions et donner des commentaires sur les possibilités et les enjeux, et échanger leurs réflexions sur la façon dont le parc pourrait être utilisé par les générations futures.

Les parties prenantes ont été invitées à faire part des incidences que pourrait avoir le plan du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier sur eux, leur entreprise ou leur collectivité. Les commentaires reçus portent sur les possibilités et les enjeux potentiels. Vous trouverez ci-dessous un résumé des commentaires.

Possibilités

La plupart des commentaires portaient sur les possibilités qui pourraient être créées dans le cadre du plan du parc, y compris les possibilités de mieux intégrer diverses options de transport, d'améliorer l'accès à la rivière, d'atteindre une participation accrue des partenaires autochtones au processus de planification, d'accroître la promotion de la culture autochtone, d'augmenter la connectivité des parcs, des sentiers et des espaces publics locaux. Les possibilités sont présentées en détail ci-dessous :

- Ce processus donne l'occasion de planifier une meilleure intégration de diverses options de transport (p. ex., le transport actif, le transport en commun et le transport en véhicule privé).
- L'élaboration du plan du parc riverain permet de tenir compte des intérêts conflictuels et de créer un meilleur équilibre entre les deux, c'est-à-dire d'offrir un accès sans entrave à la rivière, de promouvoir les efforts de conservation et de réduire au minimum les effets négatifs potentiels sur l'environnement.
- La création de ce nouveau plan offre l'occasion de collaborer de façon significative avec les collectivités autochtones à la planification et à l'élaboration du projet.
- Ce nouveau projet offre la possibilité d'améliorer la connectivité entre la zone d'étude et les parcs et réseaux de sentiers avoisinants.

Enjeux

D'autres parties prenantes ont mis l'accent sur les enjeux existants qu'ils avaient cernés et qui, selon eux, devraient être abordés dans le nouveau plan, y compris un accès public aux réseaux de sentiers, l'intégration au réseau de transport en commun d'Ottawa et de Gatineau, et les problèmes de sécurité potentiels relevés dans la région en ce qui concerne la stabilité du sol et les inondations. Les enjeux potentiels sont les suivants :

- des points d'accès insuffisants au réseau de sentiers dans la zone d'étude et la nécessité d'améliorer l'intégration des réseaux de sentiers existants;
- le piètre accès au parc des personnes n'ayant pas de véhicule et l'intégration insuffisante au réseau de transport en commun élargi d'Ottawa et de Gatineau;
- les risques pour la sécurité liés à la stabilité du sol, qui pourraient être aggravés par de grands rassemblements, et qui exigent un entretien supplémentaire des sentiers (c.-à-d. dans les cas d'inondations ou de glissements de terrain graves).

Commentaires généraux, y compris les questions et les réponses

Tout en parcourant la documentation, les parties prenantes ont exprimé leurs réflexions et leurs questions. Les discussions ont porté sur certains thèmes récurrents, y compris les plans et les politiques de la Ville d'Ottawa qui pourraient avoir une incidence sur la zone d'étude, comme la planification d'un nouveau parc dans le secteur avoisinant, et la possibilité que la réalisation du projet ait une incidence sur l'hôpital. Les commentaires et les questions sont présentés en détail ci-dessous :

- Il est nécessaire de collaborer avec la Ville d'Ottawa à l'élaboration de plans et de politiques concernant les promenades appartenant au gouvernement fédéral, les espaces verts et les transports. Cela permettrait de mieux combiner les terrains appartenant au gouvernement fédéral et ceux appartenant à la Ville.
- Il faut tenir compte des risques identifiés dans le nouveau Plan officiel et le Plan directeur des transports de la Ville d'Ottawa, qui mettent en évidence les secteurs qui pourraient être dangereux ou qui pourraient le devenir en raison d'événements comme des inondations. Ces répercussions potentielles devraient être prises en compte dans l'élaboration du nouveau plan du parc riverain.
- La planification du parc Kishkabika a commencé, ce qui pourrait offrir des possibilités de collaboration relativement à un futur centre communautaire et à des toilettes publiques. Le parc proposé est situé au nord du chemin Hemlock et à l'ouest du chemin Codd's.
- Les parties prenantes se demandaient si le développement du parc riverain aurait une incidence sur l'Hôpital Montfort. L'équipe de projet a répondu que l'hôpital est situé au-delà de la zone d'étude qui se termine sur la rue Hemlock.

6.3. Consultation en ligne

La participation du public aux activités de mobilisation interactives a accru l'enthousiasme pour la planification du parc riverain. Ici, le public a eu son mot à dire dans le processus de planification initial et sur ce qu'il aimerait voir dans la région de la capitale nationale. Les personnes participantes ont été en mesure de cerner les possibilités anticipées, les enjeux potentiels, ainsi que les valeurs et la vision qu'ils aimeraient retrouver dans le nouveau parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier. Les réponses passionnées du grand public sont résumées ci-dessous. L'annexe B contient des exemples de commentaires tirés du questionnaire. Les commentaires reçus lors de l'événement en ligne ont été intégrés dans le résumé ci-dessous.

Possibilités

Après en avoir appris davantage sur le processus de planification et l'échéancier du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier, on a posé aux personnes répondantes une série de questions dans le cadre desquelles elles pouvaient réfléchir à la façon dont les changements apportés au parc pourraient avoir une incidence sur elles et leur collectivité. On a demandé aux personnes répondantes quelles étaient, selon elles, les plus grandes possibilités offertes par le parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier. Dans ce cas, les personnes répondantes ont eu l'occasion de réfléchir de façon novatrice à ce à quoi pourraient ressembler les améliorations futures.

Graphique 1 : Le tableau ci-dessous illustre les réponses de 279 personnes répondantes.

Quelles sont les plus grandes possibilités pour le parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier ?



Le commentaire le plus fréquent portait sur la préservation de l'habitat naturel pour la faune et les espèces indigènes (179 mentions). Les personnes répondantes étaient préoccupées par les conditions écologiques actuelles des lieux et pensaient que le surdéveloppement pourrait constituer un risque pour l'avenir de cet espace vert. Les personnes répondantes ont demandé que l'équipe de projet trouve un équilibre entre l'aménagement d'un espace vert accessible et les loisirs. Certaines ont vu une occasion de célébrer la beauté naturelle préexistante grâce à des stations d'observation dédiées à l'observation des oiseaux et de la faune.

L'aménagement et l'entretien d'une infrastructure pour des services commerciaux et une utilisation publique ont également été mentionnés par de nombreuses personnes (118 mentions). La plupart des personnes intéressées par le développement commercial ont souligné la nécessité de construire des toilettes publiques et des places de stationnement supplémentaires.

Le développement commercial était un sujet de discorde, car certaines personnes répondantes attendaient avec impatience l'occasion de visiter les bistros, les cafés et les restaurants éventuels du parc, tandis que d'autres ont indiqué que ces commodités pourraient se faire au détriment de la protection des espaces verts.

L'établissement d'un espace récréatif extérieur pour le divertissement du public était la troisième possibilité la plus fréquemment mentionnée (93 mentions). Les personnes répondantes ont souligné la possibilité de fournir un environnement familial qui offrirait un lieu agréable permettant aux visiteurs de profiter de diverses activités de plein air. À propos de l'idée d'avoir un espace récréatif, certaines personnes répondantes ont indiqué qu'elles voulaient garder les installations de tennis existantes près du stationnement P3 et de la maison riveraine. D'autres ont souligné le besoin de profiter de diverses activités récréatives de plein air en toute saison. Par exemple, les sports d'équipe, l'aviron, le ski, la raquette, le tennis et la marche.

Certaines personnes répondantes y ont vu la possibilité d'aménager un parc qui convient mieux à diverses options de transport (81 mentions). Ces options étaient principalement axées sur le transport actif et le transport en commun. Nombreuses sont celles qui pensent que l'infrastructure cyclable pourrait être améliorée en élargissant et en asphaltant les sentiers pour permettre de multiples utilisations, comme la randonnée pédestre, le vélo et la marche avec un chien. Les personnes répondantes ont mentionné que l'amélioration des correspondances à partir du réseau routier municipal doit aller au-delà des véhicules pour inclure le transport en commun ou une navette gratuite. On a dit que cela pourrait aider à donner aux visiteurs un accès au parc et à l'intérieur du parc.

Certaines ont mentionné que l'accès au secteur riverain pourrait être amélioré et ont suggéré la réouverture de la maison riveraine. D'autres qui voulaient un meilleur accès à la rivière (72 mentions) ont vu l'occasion de s'occuper de la sécurité aquatique et de la circulation nautique sur l'eau, et de donner accès à divers points le long de la rivière pour la navigation de plaisance et la pêche.

L'aménagement du parc en tant que destination touristique offrant au public des vues panoramiques (25 mentions) a reçu le même nombre de mentions que l'aménagement d'un lieu inclusif et accessible tout au long de l'année (25 mentions). Les deux possibilités ont trait à la jouissance continue des lieux par le public.

L'amélioration de la gestion de la congestion routière et des excès de vitesse dans le secteur a suscité l'intérêt de certaines personnes répondantes qui se préoccupaient principalement de la sécurité (19 mentions). Un petit nombre de personnes répondantes ont mentionné l'importance d'aménager un parc public qui est sûr et silencieux pour l'ensemble du public (12 mentions). Ces commentaires s'étendent sur des préoccupations antérieures liées à la fourniture d'un éclairage adéquat et à la prise en compte des facteurs de risque uniques qui ont une incidence sur diverses communautés.

Le fait d'honorer le patrimoine du parc et sa relation avec les peuples autochtones a été mentionné à sept reprises. Les personnes répondantes ont souligné l'occasion de commémorer l'histoire autochtone et leur utilisation de la rivière, tout en mentionnant l'importance de travailler en partenariat avec les peuples autochtones.

L'autre catégorie comprend les commentaires qui n'étaient pas liés aux possibilités pour le parc riverain (14 mentions). Cette catégorie comprend également les commentaires mentionnés moins de cinq fois par les personnes répondantes. Par exemple, du matériel éducatif pour informer le public de l'utilisation des terres et de l'environnement local. Quelques personnes répondantes ont mentionné la possibilité de construire un pont interprovincial à l'île Kettle ou à l'île Lower Duck.

Enjeux

Ensuite, les personnes répondantes ont porté leur attention sur les questions qu'elles avaient jugées les plus urgentes dans la zone d'étude, à savoir celles qui, selon elles, ont des répercussions négatives sur eux et leurs quartiers. Le tableau ci-dessous montre les enjeux les plus fréquemment mentionnés que l'équipe de projet devrait aborder.

Graphique 2 : Le graphique ci-dessous illustre les réponses de 273 personnes répondantes.



Comme observé dans la section sur les possibilités, la plupart des personnes répondantes étaient préoccupées par les répercussions environnementales négatives sur les espèces indigènes et la faune dans la région (123 mentions). Ce sujet a été mentionné presque deux fois plus souvent que le prochain enjeu. Les personnes répondantes ont souligné l'importance de la durabilité et la nécessité d'atténuer les répercussions néfastes sur l'environnement.

Le deuxième sujet le plus mentionné était le manque d'infrastructure suffisante pour l'utilisation de la mobilité active (66 mentions). Le parc offre de l'espace pour la mobilité active. Cependant, bon nombre des personnes répondantes ont fait remarquer que les sentiers actuels ne laissent pas suffisamment de place pour les cyclistes et les piétons.

Certaines personnes répondantes ont soulevé des préoccupations en matière de sécurité, comme l'éclairage insuffisant et les inondations dans le secteur (62 mentions). Parmi ces préoccupations, certaines ont souligné que des secteurs mal éclairés peuvent avoir une incidence particulièrement sur les femmes et d'autres personnes vulnérables. D'autres s'inquiétaient également du risque d'inondation dans le secteur et des répercussions négatives que cela pourrait avoir sur la sécurité des personnes qui cherchent à utiliser le parc, et plus particulièrement sur le sentier le long de la rivière.

Les personnes répondantes qui ont vu une occasion d'améliorer la circulation ont indiqué que les routes congestionnées constituaient un problème majeur pour ceux qui cherchent à accéder au parc. Une autre préoccupation liée aux véhicules est la vitesse (57 mentions).

On a souvent soulevé des préoccupations au sujet de l'accès limité ou restreint à l'eau pour la navigation de plaisance et d'autres activités et installations liées à l'eau (30 mentions). Ces activités comprennent la vitesse excessive des bateaux de plaisance motorisés sur la rivière. Cela était lié à des problèmes de sécurité alors que les pagayeurs et les rameurs rivalisent avec des bateaux motorisés pour l'espace sur la rivière.

L'accès restreint aux destinations touristiques et aux services commerciaux qui existent déjà dans la région a été mentionné par les personnes qui veulent continuer à profiter des destinations dans la région (20 mentions). Parmi les exemples, mentionnons le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, le club d'aviation de Rockcliffe et le Yacht Club, ainsi que les parcs et restaurants du voisinage. Par ailleurs, les personnes répondantes ont indiqué que des éléments supplémentaires devaient être pris en considération pour déterminer le caractère inclusif du parc. Pour certaines, cela signifiait la nécessité d'accroître l'accès au parc pour les personnes à mobilité réduite (23 mentions). D'autres personnes répondantes ont indiqué que les lieux ne répondaient pas adéquatement aux besoins du public, par exemple, manque de toilettes publiques, de bancs ou de panneaux d'interprétation ou de signalisation adéquats (orientation) (20 mentions).

D'autres ont fait part de leurs préoccupations au sujet des perturbations qui pourraient avoir une incidence sur le parc à la suite de la construction d'un pont interprovincial (15 mentions). Cela comprenait l'accès au parc et la jouissance du parc, le bruit pendant la période de construction et la circulation supplémentaire.

Un plus petit nombre de personnes répondantes craignaient que le développement du parc ne donne lieu à une animation qui pourrait perturber la paix et la tranquillité en général dans le secteur (11 mentions).

Certaines personnes ont fait remarquer que l'importance culturelle de la rivière pour les peuples autochtones pourrait être compromise par le développement du secteur, et ont demandé à l'équipe de projet de rendre hommage au patrimoine de la région et aux utilisations traditionnelles des terres par les Autochtones (7 mentions). Ce point est expliqué plus en détail dans la section sur les considérations autochtones, à la page 22.

L'autre catégorie comprend les commentaires qui n'étaient pas liés aux enjeux éventuels pour le parc riverain (14 mentions). Cette catégorie comprend également les commentaires mentionnés moins de cinq fois par les personnes répondantes. Parmi les exemples, mentionnons le manque de sensibilisation du public à l'utilisation appropriée des lieux, un processus de consultation publique qui manque de transparence, les répercussions négatives sur les quartiers et les personnes résidentes avoisinantes et, enfin, le coût et le calendrier du projet.

Vision du plan du parc

Nous avons demandé aux personnes répondantes de voir grand et de faire preuve de créativité en ce qui concerne l'avenir du parc. La question suivante portait sur un exercice de planification au cours duquel les personnes participantes ont pu exprimer comment ils envisageaient de profiter de la région dans l'avenir et identifier les trois mots clés qu'ils aimeraient retrouver dans la vision du plan du parc. La figure ci-dessous montre les mots les plus fréquemment mentionnés par les personnes participantes. Les cinq mots qui revenaient le plus souvent étaient *nature* (62 mentions), *naturel* (40 mentions), *accessible* (29 mentions), *accès* (26 mentions) et *loisirs* (21 mentions).

Figure 1 : La figure ci-dessous illustre les réponses de 270 personnes répondantes.

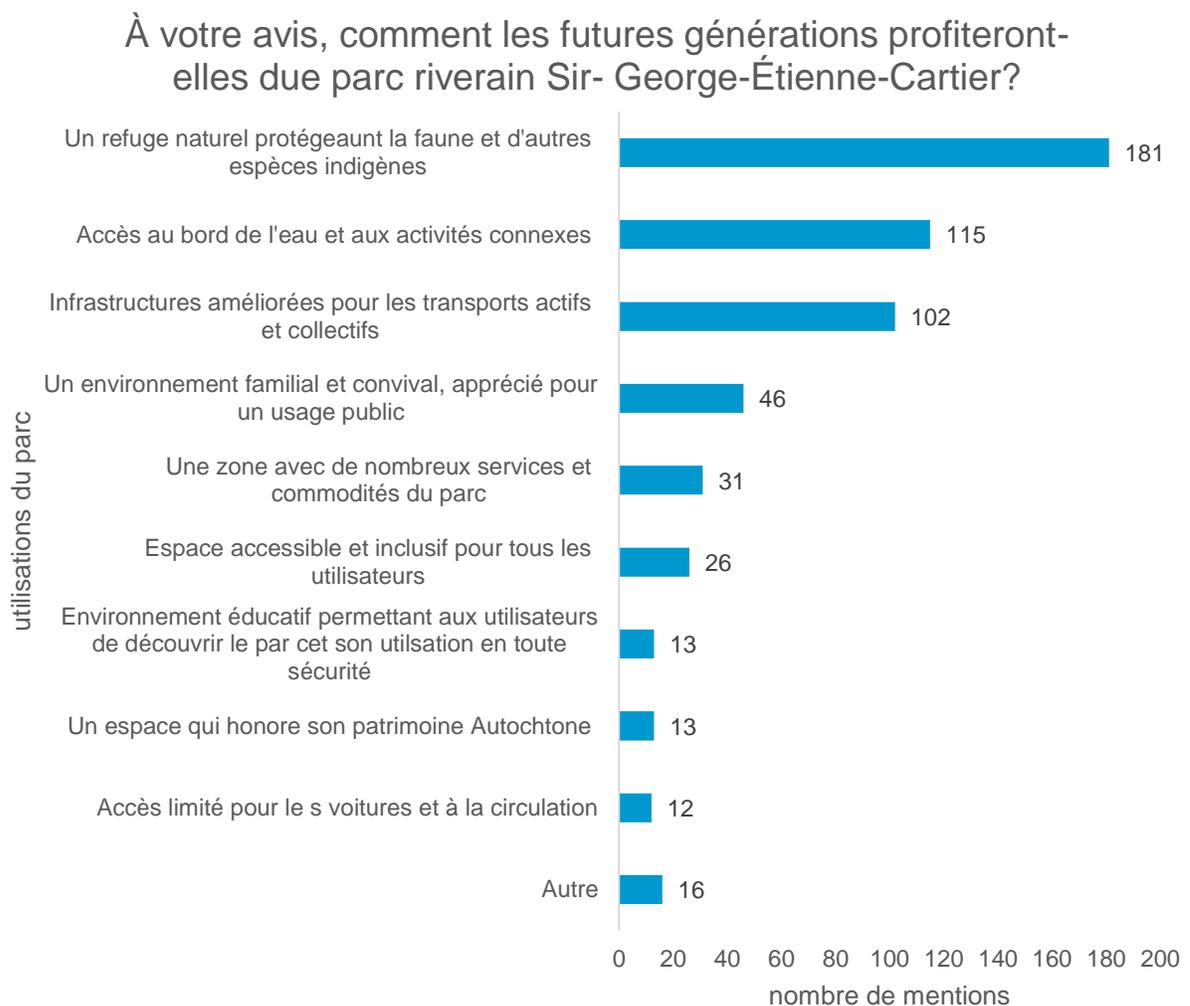


Cet exercice a permis aux personnes participantes de façonner la vision du plan. Ces termes reflètent les sentiments exprimés précédemment dans les sections sur les possibilités et les enjeux, sur des sujets comme la nature, l'accessibilité, les loisirs, le transport actif et les activités récréatives.

Regard vers le futur : agrément des générations futures

À la suite de l'exercice précédent, on a demandé aux personnes participantes la façon dont elles souhaitaient que les générations futures puissent profiter du parc. Ici, elles ont pu être avant-gardistes quant à l'utilisation et à l'agrément des lieux. Le graphique ci-dessous montre les aspirations les plus fréquemment mentionnées.

Graphique 3 : Le graphique ci-dessous illustre les réponses de 264 personnes répondantes.



Les personnes répondantes se sont appuyées sur les idées qu'elles avaient identifiées dans les possibilités et les enjeux qu'elles cherchaient à résoudre dans le parc. Elles espéraient que le parc riverain serait un lieu de conservation naturel utilisé pour la préservation de la faune et d'autres espèces indigènes (181 mentions).

Bon nombre d'entre elles ont dit souhaiter avoir un accès sans restriction à la zone riveraine pour la navigation de plaisance, le canotage et d'autres activités liées à l'eau (115 mentions). Ces activités comprennent la navigation de plaisance, le kayak et la planche à pagaie.

En ce qui concerne les utilisations futures du parc, certaines personnes répondantes ont exprimé le souhait que l'infrastructure et les réseaux de transport qui permettront d'accéder au parc soient améliorés pour les générations futures (102 mentions). Ces modes de transport comprennent la mobilité active, le transport en commun et le transport par véhicule.

On a déterminé que le transport en commun pouvait donner accès au parc aux visiteurs qui vivent à l'extérieur des collectivités avoisinantes.

Certaines personnes répondantes ont mis l'accent sur la jouissance du parc et voulaient avoir un lieu invitant qui pourrait inclure différents usagés et leur famille (46 mentions). En s'appuyant sur cette idée d'inclusion, certaines personnes répondantes ont profité de l'occasion pour préciser leur objectif d'avoir un espace accessible qui est sécuritaire et accueillant pour un éventail diversifié d'usagés du parc (26 mentions).

D'autres personnes participantes ont profité de l'occasion pour décrire les divers services et commodités du parc et de la rivière qu'elles souhaitaient voir offerts (31 mentions). Ces commodités étaient directement liées à l'utilisation du parc et demandaient un aménagement commercial des lieux. Parmi leurs suggestions, mentionnons les bistros CCN, des lieux destinés aux activités en plein air au bord de l'eau, des aires de pique-nique et une autre rampe de mise à l'eau.

Fait intéressant, le thème de l'éducation est revenu, certaines personnes répondantes suggérant que la CCN investisse dans des panneaux d'interprétation et d'autres matériels éducatifs qui pourraient aider à informer le public sur la façon d'interagir en toute sécurité avec le parc et l'habitat écologique naturel (13 mentions).

Comme il a été mentionné précédemment, l'importance de l'histoire autochtone a nourri le désir que les générations futures puissent être conscientes du rôle que joue le patrimoine autochtone dans les lieux et leur utilisation. Ici, certaines personnes ont suggéré l'art commémoratif comme moyen d'honorer adéquatement l'histoire autochtone de la région, tout en veillant à ce que tout progrès sur ce front soit réalisé en partenariat avec les communautés autochtones (13 mentions).

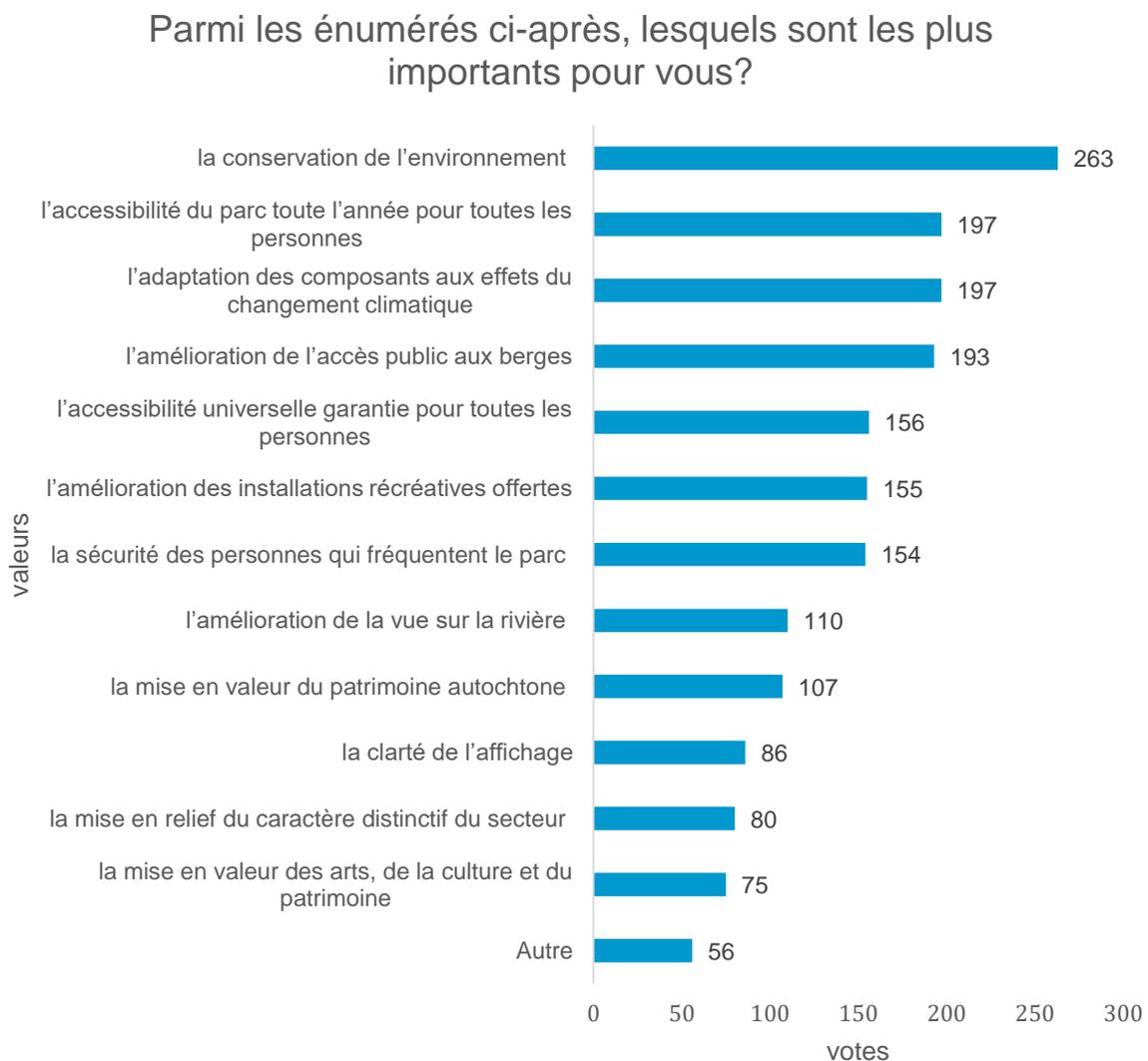
Certaines personnes répondantes ont de nouveau fait part de leurs frustrations liées à l'utilisation de véhicules dans le secteur. Bien que certaines préconisent la restriction de l'accès aux véhicules, d'autres considèrent cette idée comme un obstacle à l'accessibilité pour les personnes qui ont besoin d'un véhicule pour se rendre à certains endroits du parc qui seraient autrement inaccessibles. D'autres personnes répondantes ont profité de l'occasion pour exprimer leur souhait que la congestion routière soit améliorée dans l'avenir (12 mentions).

L'autre catégorie comprend les commentaires qui n'étaient pas liés à cette question (16 mentions). Cette catégorie comprend également les commentaires mentionnés moins de cinq fois par les personnes répondantes. Ces commentaires comprennent la croissance de la population, ce qui entraîne une évolution des besoins du public dans la région, ainsi que l'importance de maintenir un environnement paisible et tranquille.

Valeurs

Les personnes répondantes ont eu l'occasion de voter pour les valeurs qu'elles jugeaient les plus importantes en ce qui concerne la planification de l'avenir du parc. Le graphique ci-dessous montre les enjeux les plus fréquemment mentionnés que l'équipe de projet devrait aborder.

Graphique 4 : Le graphique ci-dessous illustre les réponses de 293 personnes répondantes.



Dans cet exercice de vote, la conservation de l'environnement a reçu le plus grand nombre de votes, soit 263 sur 293 personnes répondantes. Cette réponse était suivie par l'idée de rendre le parc accessible toute l'année à l'ensemble du public et par celle de tenir compte de l'effet des changements climatiques sur le parc, qui ont obtenu 197 votes chacune. La quatrième valeur la plus importante était l'amélioration de l'accès du public au secteur riverain, qui a reçu 193 votes.

La répartition des points indique que les personnes répondantes étaient enthousiastes à l'égard de bon nombre des valeurs énumérées ci-dessus. Il est intéressant de mentionner qu'au moins 65 % des personnes répondantes qui ont répondu à la question ont voté pour la conservation de l'environnement, pour rendre le parc accessible toute l'année à l'ensemble du public, pour tenir compte des effets des changements climatiques et, enfin, pour améliorer l'accès du public au secteur riverain. Cela démontre à l'équipe de projet que, bien que toutes les valeurs soient importantes pour les personnes répondantes, un grand nombre de personnes répondantes ont accordé la priorité à ces quatre valeurs.

D'autres ont accordé leurs points à l'accessibilité universelle garantie pour toutes les personnes (156 votes), à l'amélioration des installations récréatives offertes (155 votes), au fait d'assurer la sécurité des personnes (154 votes), à l'amélioration des points de vue sur la rivière (110 votes), à la mise en valeur du patrimoine autochtone (107 votes), au fait d'offrir une orientation claire (86 votes), à la mise en relief du caractère distinctif du secteur (80 votes), à la mise en valeur des arts, de la culture et du patrimoine (75 votes).

Les personnes répondantes ont eu l'occasion de partager leur propre valeur, si elles estimaient que la liste fournie ne saisisait pas pleinement les valeurs les plus importantes en ce qui a trait à l'exercice. Voici les commentaires les plus fréquemment mentionnés :

- relier le parc à d'autres sentiers et itinéraires récréatifs dans la ville;
- créer de nouvelles occasions commerciales axées sur le public; encourager les entreprises à offrir des aliments, des boissons et des divertissements;
- adopter une approche éducative axée sur la conservation de la faune urbaine, dans le cadre de laquelle le public peut en apprendre davantage sur les espèces indigènes et sur la meilleure façon de coexister avec les plantes indigènes et la faune;
- consulter et mobiliser les peuples autochtones pour honorer et présenter le patrimoine autochtone, certains suggérant des expositions d'art autochtone;
- maintenir le secteur tel qu'il est actuellement, tout en gardant le parc exempt d'infrastructures lourdes et de circulation dense.

Conclusion

Les personnes répondantes ont eu l'occasion de faire part de leurs derniers commentaires sur le parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier. Voici les principaux commentaires supplémentaires fournis :

- restreindre l'accès des véhicules au parc en raison de préoccupations liées aux excès de vitesse et à la congestion routière (29 mentions)
- la zone d'étude ne devrait pas être développée et, au lieu de cela, les conditions actuelles devraient être préservées (24 mentions)
- souhaits d'améliorer l'accès à l'eau pour l'ensemble du public, plus particulièrement à la nouvelle maison riveraine de la CCN (20 mentions)
- préoccupations au sujet des plans de construction d'un pont interprovincial et désir d'améliorer la connectivité des transports vers le parc (12 mentions)
- honorer le patrimoine autochtone et les valeurs de diversité et d'inclusion en changeant le nom du parc (12 mentions);
- investir dans le développement commercial de la zone à l'étude en l'agrandissant et en y ajoutant des toilettes, des bancs et des éléments d'intérêt pour les touristes (12 mentions);

6.4. Considérations autochtones

Dans le cadre de cette analyse, nous avons appliqué des techniques d'analyse, telle qu'une analyse comparative entre les sexes plus (ACS +), qui serviront à comprendre en quoi le plan du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier pourrait avoir une incidence sur divers groupes, ainsi qu'à trouver des solutions pour remédier à toute incidence différentielle qui pourraient découler de la planification du projet.

Cette analyse met en évidence la considération particulière accordée à la compréhension des répercussions sur les peuples autochtones. Certaines personnes répondantes qui se sont identifiées comme Autochtones ont exprimé leur désir à l'équipe de projet de voir le lien historique avec la région honoré à mesure que le projet avance. Bien qu'il existe un processus de consultation distinct, mais parallèle, avec des groupes autochtones, en particulier la Nation algonquine, nous remercions toutes les personnes répondantes qui ont pris le temps de nous faire part de leur histoire et de leurs points de vue.

L'information communiquée peut être vue comme des possibilités et des enjeux soulevés par des personnes qui se sont identifiées comme Autochtones au Canada, ainsi que par d'autres qui ne l'ont pas fait, mais qui tenaient tout de même à fournir une rétroaction.

Possibilités

- Certaines personnes répondantes étaient heureuses de voir qu'il y a un processus de mobilisation distinct pour les collectivités autochtones et ont exprimé leur désir que la commémoration autochtone soit au premier plan de ce projet.
- Quelques-unes des personnes ont souhaité un effort stratégique plus important pour établir un lien entre les populations autochtones vivant en milieu urbain et le secteur riverain.
- D'autres ont fait part de leur souhait de rétablir le portage autochtone à Portage Bay.
- Certaines personnes ont mentionné la possibilité d'offrir au grand public du matériel éducatif et d'interprétation accessible pour informer le public des utilisations historiques de la rivière. Il est à noter que de l'autre côté de la promenade se trouve un important site archéologique algonquin.
- D'autres ont suggéré que des expositions interactives présentant l'histoire autochtone pourraient aider à honorer le patrimoine autochtone de la région, et d'autres ont suggéré d'inclure des expositions d'artistes autochtones.
- Commémorer et célébrer les peuples autochtones qui comptaient sur la rivière, le rôle de la rivière dans l'exploitation forestière et les utilisations traditionnelles des terres autochtones qui comprennent la conservation de l'environnement naturel.
- Honorer le lien des Autochtones avec le secteur riverain en discutant de la façon dont le hangar à bateaux rénové près de la maison riveraine de la CCN peut mieux répondre aux besoins des Autochtones vivant en milieu urbain grâce à des programmes de canotage et d'aviron, un espace d'exposition historique dans le hangar à bateaux en partenariat avec d'autres musées et des lieux de rassemblement cérémoniels autochtones qui répondent à ces besoins.

Enjeux

- Certaines personnes répondantes ont trouvé que le nom du parc manquait de respect envers les peuples autochtones et ont suggéré que le nom du parc soit changé.
- Quelques-unes ont souligné que la CCN devrait être prudente lorsqu'elle sollicite des commentaires du peuple canadien non autochtone au sujet du patrimoine autochtone, reconnaissant que le peuple canadien non autochtone ne peut pas pleinement comprendre le poids des préoccupations liées au patrimoine, et ont donné comme exemple les réseaux de sentiers et de portage ancestraux.
- Certaines étaient d'avis que le projet ne prévoyait pas suffisamment de participation des autochtones en milieu urbain, et il a été suggéré que l'équipe de projet cherche à établir un comité consultatif composé de personnes résidentes

autochtones en milieu urbain qui utilisent les terres et la rivière, en plus de celles qui organisent déjà des programmes sur la rivière.

6.5. Résultats de la rétroaction sur le questionnaire

À la fin du questionnaire en ligne, on a demandé aux personnes répondantes de réfléchir à leur expérience et de faire part de leurs commentaires sur le processus de consultation en ligne. Ces réflexions serviront à améliorer les consultations futures sur le parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier et d'autres consultations à la CCN.

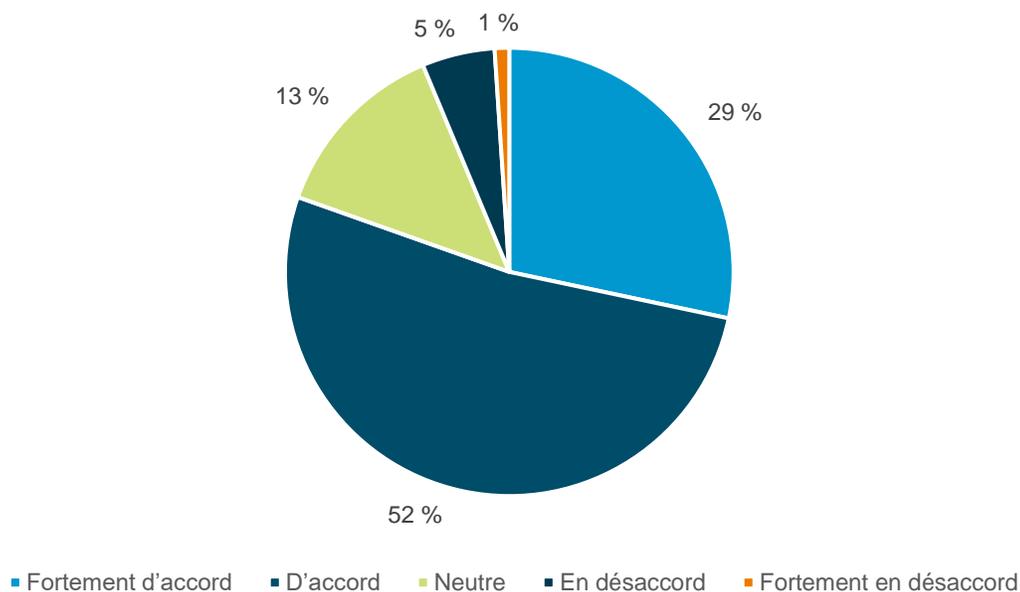
À la lumière des commentaires qui nous ont été fournis, nous nous engageons à apporter les améliorations suivantes :

- fournir plus de renseignements contextuels pour permettre aux personnes participantes d'en apprendre davantage sur le projet, avant de s'attendre à ce qu'elles participent de façon significative;
- garder l'information publique accessible en écrivant dans un langage simple;
- fournir aux personnes répondantes des liens leur permettant de consulter des ressources supplémentaires, qui fournissent des renseignements plus détaillés à partir de ce qui est inclus dans le questionnaire;
- inclure des cartes plus détaillées et plus précises pour aider les personnes participantes à visualiser le plan du secteur en vue de consultations futures.

Une compilation des résultats est présentée ci-dessous.

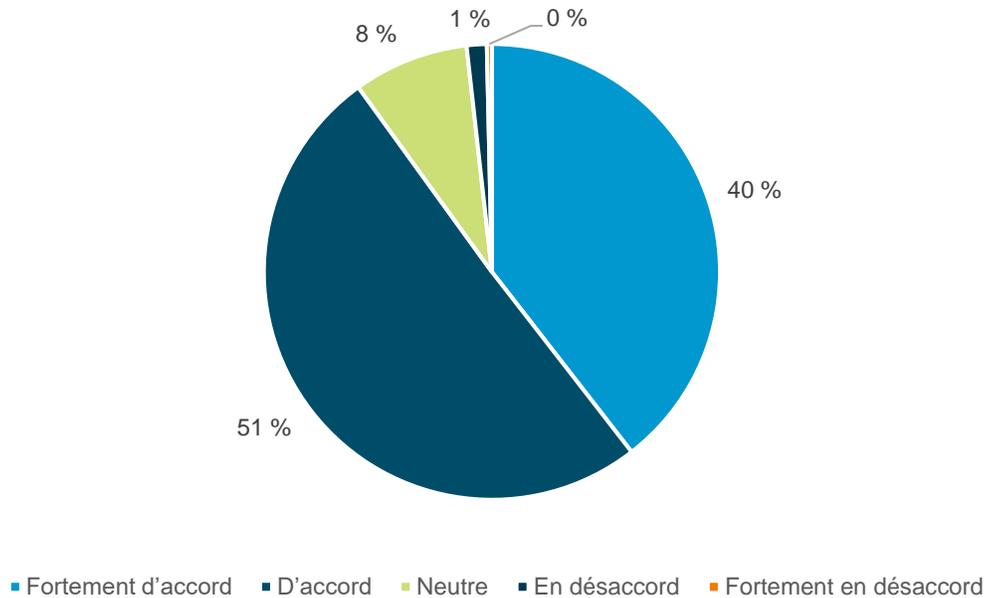
Graphique 1 : Le graphique illustre la répartition des réponses fournies par 286 personnes répondantes qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Les consignes étaient suffisantes et claires, ce qui m'a permis de participer pleinement à la consultation.



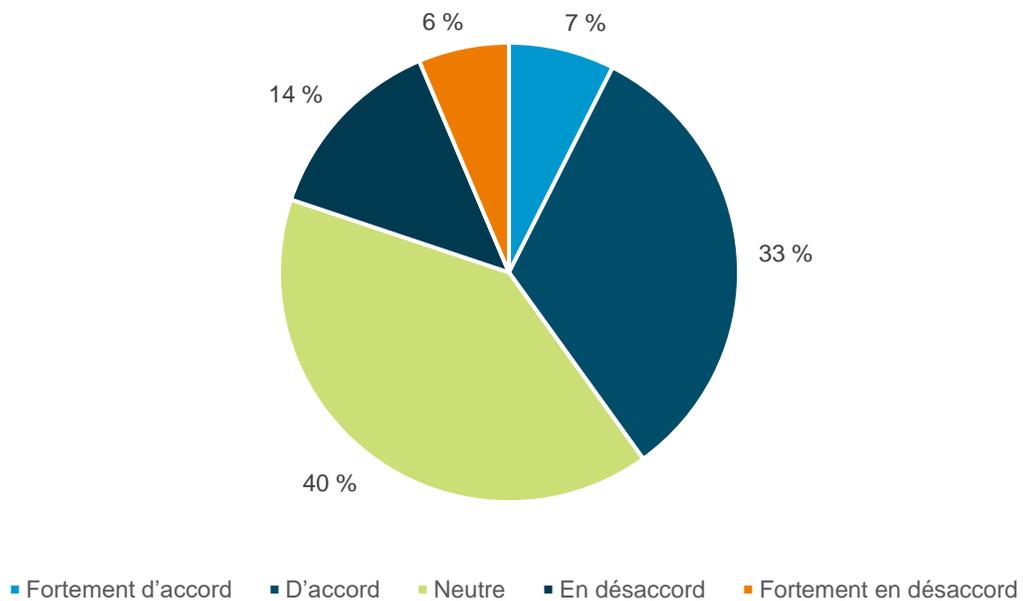
Graphique 2 : Le graphique illustre la répartition des réponses fournies par 281 personnes répondantes qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Les renseignements du sondage étaient accessibles (langue, lisibilité, taille des caractères, etc.).



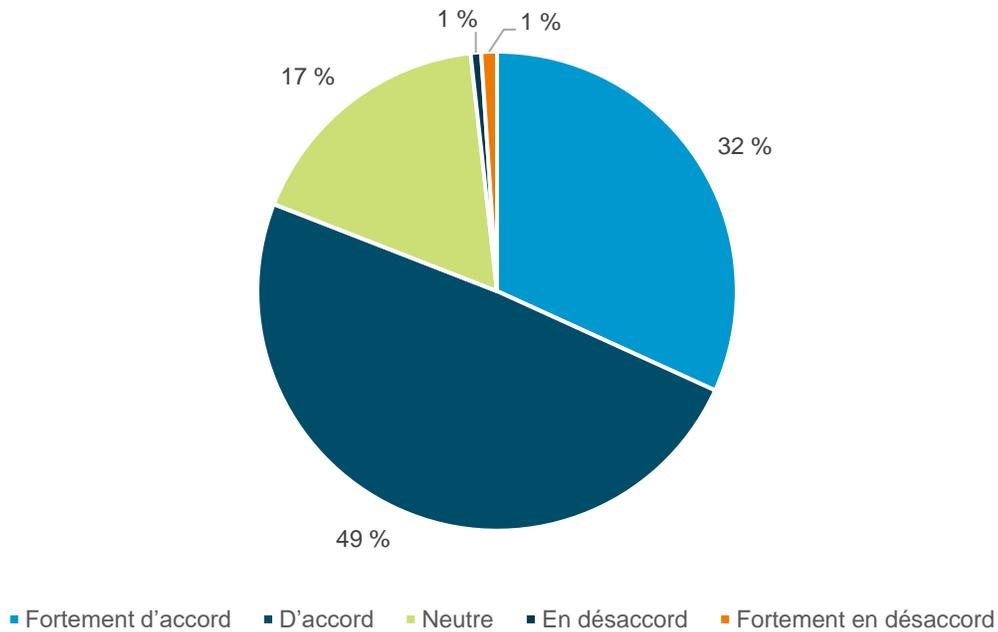
Graphique 3 : Le graphique illustre la répartition des réponses fournies par 282 personnes répondantes qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

J'ai la certitude que mes commentaires seront pris en compte tout au long de la réalisation du projet.



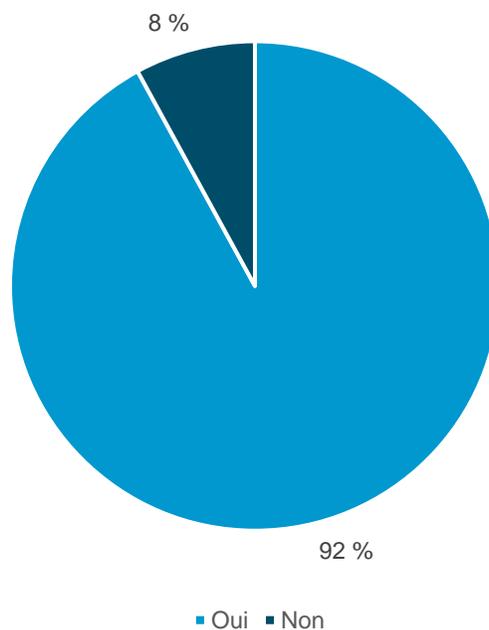
Graphique 4 : Le graphique illustre la proportion de 283 personnes répondantes qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Dans l'ensemble, je me félicite d'avoir participé au sondage.



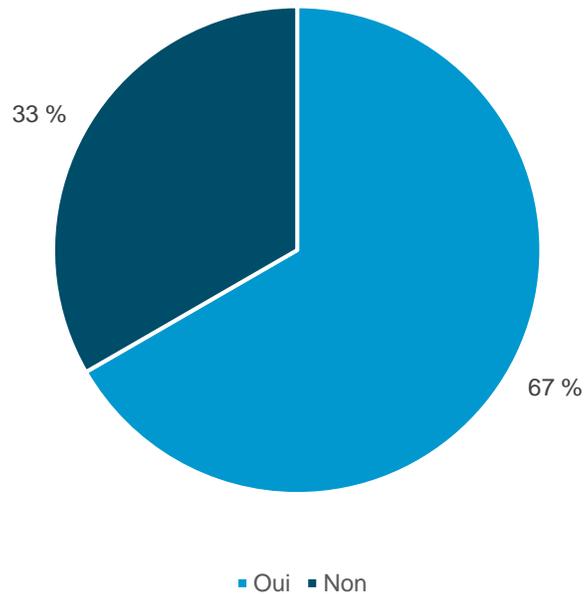
Graphique 5 : Le graphique illustre la répartition des réponses fournies par 289 personnes répondantes qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Je souhaiterais participer à d'autres consultations à propos du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier.



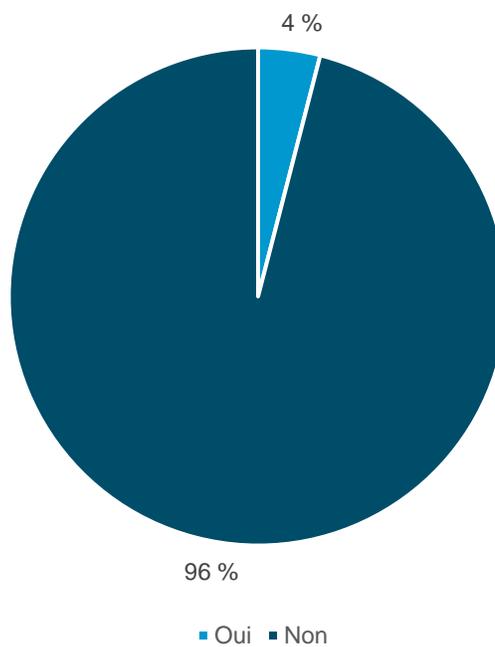
Graphique 6 : Le graphique illustre la répartition des réponses fournies par 276 personnes répondantes qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Après avoir répondu au sondage, avez-vous l'impression d'en savoir plus sur le sujet?



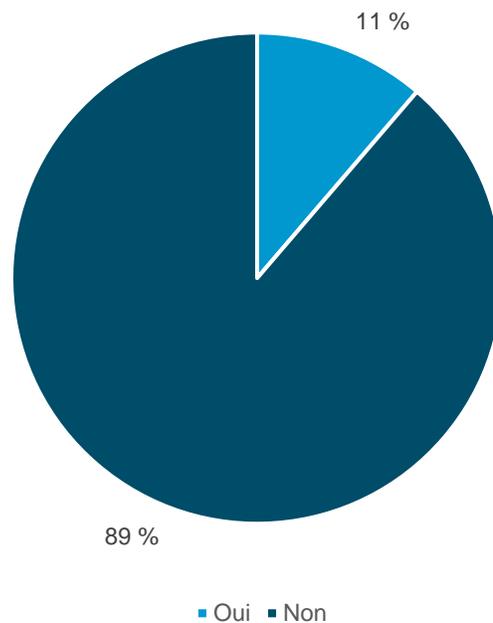
Graphique 7 : Le graphique illustre la répartition des réponses fournies par 274 personnes répondantes qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Avez-vous éprouvé un problème imprévu en répondant au sondage?



Graphique 8 : Le graphique illustre la répartition des réponses fournies par 275 personnes répondantes qui ont choisi l'une des options de réponse énumérées.

Avez-vous d'autres commentaires à formuler à propos du sondage?



7. Réponse aux commentaires

Nous remercions les membres de la collectivité et les groupes de parties prenantes qui ont participé au processus de consultation. Leurs commentaires réfléchis ont aidé l'équipe de projet à mieux comprendre les besoins du public et à planifier l'avenir des lieux. Les commentaires fournis par le public seront intégrés par l'équipe de projet dans l'énoncé de vision, les principes directeurs et les objectifs du plan, s'il y a lieu.

Les énoncés stratégiques du plan sont ceux d'un plan d'aménagement du territoire à long terme qui optimisent l'emplacement du parc le long de la rivière des Outaouais et les possibilités qu'il présente lorsque l'on tient compte de ses éléments environnementaux, patrimoniaux et culturels, ainsi que des possibilités récréatives. L'énoncé de vision sera rédigé en fonction des commentaires reçus par l'entremise du CCP et des ateliers publics, ainsi que des commentaires du public reçus en ligne. Ces commentaires orienteront également l'élaboration de thèmes, d'objectifs, de stratégies et de lignes directrices pour la mise en œuvre du plan.

Les objectifs préliminaires du plan sont les suivants :

- atteindre les objectifs fixés en matière de durabilité de l'environnement, d'aménagement urbain et de loisirs;
- élaborer un cadre fondé sur la valeur environnementale, panoramique, récréative et culturelle du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier et en tenir compte;
- répondre au souhait du public d'avoir un accès sécuritaire et sans entrave à la rivière pendant chaque saison;
- servir de tremplin pour une collaboration future en vue d'atteindre les objectifs de gestion de l'environnement, tout en favorisant un lien entre le parc et le public.

Ces objectifs seront révisés à la suite d'autres consultations publiques.

L'objectif global du processus de planification est de dynamiser et d'animer la zone, ce qui améliorera la qualité de vie des personnes résidentes et l'expérience des visiteurs de la région de la capitale nationale.

8. Prochaines étapes

À la suite de cette première ronde de consultation, l'équipe de projet a commencé à travailler à la prochaine étape de l'élaboration du plan, qui consiste à rédiger un énoncé de vision, les principaux principes directeurs, les thèmes et les objectifs du plan du parc. Une fois ces éléments élaborés, l'équipe commencera à créer un plan conceptuel pour le parc et ses futurs pôles.

La prochaine ronde de consultation publique (ronde 2) devrait avoir lieu à l'automne 2022. Ce sera l'occasion pour le public et les parties prenantes de se prononcer sur le concept, de même que sur les énoncés stratégiques. L'équipe de projet continuera de consulter les parties prenantes de façon continue pendant et entre les rondes officielles de consultations publiques.

Annexe A : Sondage en ligne

Image 1 : Page d'accueil

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE PARC RIVERAIN DE LA PROMENADE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

3% [Quitter le sondage](#)

Bienvenue!

La Commission de la capitale nationale (CCN) entame sa planification du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier. Il s'agit d'un processus qui durera trois ans. Le secteur visé s'étend sur 13 km de terres fédérales longeant la rive sud de la rivière des Outaouais. La planification de ce parc de la capitale fait partie du rôle de la CCN à titre d'intendante et de planificatrice des terres fédérales dans la région de la capitale nationale.



La CCN invite la population à participer à un sondage en ligne, afin d'obtenir l'avis du public et de nouvelles idées pour l'aménagement du parc.

Remplir le sondage prend environ 10 minutes.

Merci de votre participation.

[Commencer](#)

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 2 : Énoncé de confidentialité

The image shows a survey interface for the National Capital Commission. At the top, there is a logo of the commission and its name in both English and French: "NATIONAL CAPITAL COMMISSION" and "COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE". Below this, the survey title is "SONDAGE SUR LE PARC RIVERAIN DE LA PROMENADE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER". A progress bar indicates that 7% of the survey is complete, with a "Quitter le sondage" (Leave survey) link on the right. The main content is a confidentiality statement titled "Énoncé de confidentialité". The text explains that the collection and use of personal information are in compliance with the *Loi sur la protection des renseignements personnels* and the *Loi sur la capitale nationale*. It states that responses will be used to guide the planning of the Sir-George-Étienne-Cartier waterfront park and to better understand the scope of public participation initiatives. It also mentions that the survey is related to the "Activities of Sensibilisation" and that personal information is protected under the *Loi sur la protection des renseignements personnels*. The statement assures that personal information will not be shared with anyone else without explicit consent. It also provides information on how to access personal data, request corrections, or report errors, including contact details for the Information Access and Personal Information Officer (613-239-5678, ext. 5788) and an email address (atip-aiprp@ncc-ccn.ca). At the bottom of the survey area, there is a back arrow icon and a "Continuer" (Continue) button. The footer of the survey area mentions "Alimenté par QuestionPro".

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE PARC RIVERAIN DE LA PROMENADE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

7% [Quitter le sondage](#)

Énoncé de confidentialité

La collecte et l'utilisation des renseignements personnels au moyen de ce questionnaire sont conformes à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et sont autorisées en vertu de la *Loi sur la capitale nationale*. Les réponses aux questions serviront à orienter la planification du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier et à mieux comprendre la portée des initiatives de participation du public de la CCN. Les considérations relatives aux « Activités de sensibilisation » sont expliquées dans le fichier de renseignements personnels POU 938. Ces renseignements sont protégés conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Les renseignements personnels vous concernant ne seront communiqués à personne d'autre, à moins que vous ne donniez explicitement votre consentement pour ce faire. En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, toute personne a le droit d'obtenir les renseignements personnels qui la concernent; de demander des corrections si elle croit que des renseignements personnels qui la concernent sont erronés ou incomplets; et d'annoter une information en cause. Pour obtenir les renseignements personnels qui sont consignés au fichier de renseignements personnels POU 938, la personne qu'ils concernent peut communiquer avec le ou la chef, Accès à l'information et aux renseignements personnels, en composant le 613-239-5678, poste 5788, ou en écrivant à atip-aiprp@ncc-ccn.ca.

< Continuer

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 3 : À propos du projet



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE PARC RIVERAIN DE LA PROMENADE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

[Quitter le sondage](#)

À propos du Plan du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier

La CCN a entrepris la création d'un cadre de planification, de gestion et d'utilisation des terrains riverains formant le parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier. Le plan du parc mettra en valeur les qualités panoramiques, récréatives, environnementales et culturelles du corridor de la promenade Sir-George-Étienne-Cartier et il les mettra en valeur. Il reconnaîtra également la volonté du public, qui souhaite disposer, en toute saison, d'un accès à la rivière sûr, universel et sans obstacles.

Le Plan du parc riverain de la promenade Sir-George-Étienne-Cartier servira de tremplin aux investissements en collaboration visant à favoriser les objectifs de gestion de l'environnement et l'attachement de la population à son parc.

Study Area | Le territoire visé



[<](#) [Continuer](#)

Image 4 : Aperçu du projet



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

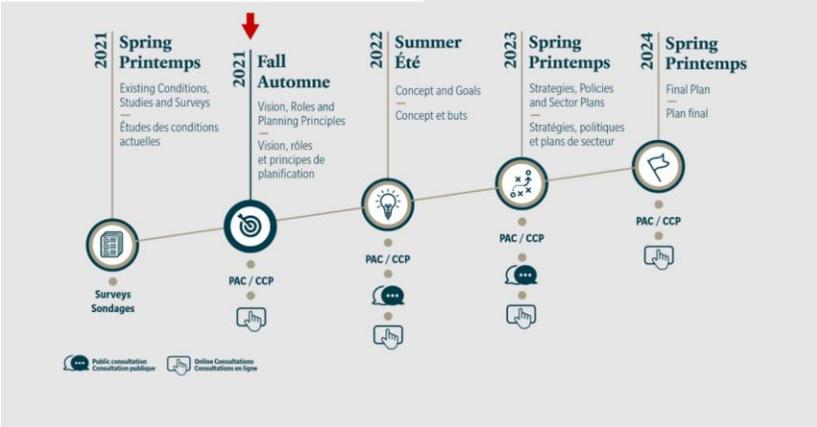
SONDAGE SUR LE PARC RIVERAIN DE LA PROMENADE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

[Quitter le sondage](#)

Aperçu

Ce sondage est la première manifestation d'une série de consultations publiques. À la CCN, nous voulons connaître votre opinion et vous encourageons à formuler des commentaires. Vous nous aiderez ainsi à déterminer la vision du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier. Notre sondage est pour vous un moyen de soulever les problèmes éventuels et de mettre en évidence **les forces** et **les faiblesses** du projet.

Major Milestones | Principaux jalons



The diagram illustrates the project's major milestones from 2021 to 2024. It features a central horizontal line with circular icons representing each milestone. A red arrow points to the 2021 Fall milestone. Below the line, icons for 'Public consultation' and 'Online Consultations' are shown.

Year	Season	Key Activities / Deliverables
2021	Spring	Existing Conditions, Studies and Surveys; Études des conditions actuelles
2021	Fall	Vision, Roles and Planning Principles; Vision, rôles et principes de planification
2022	Summer	Concept and Goals; Concept et buts
2023	Spring	Strategies, Policies and Sector Plans; Stratégies, politiques et plans de secteur
2024	Spring	Final Plan; Plan final

< Continuer

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 5 : Questions

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE PARC RIVERAIN DE LA PROMENADE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

26% [Quitter le sondage](#)

Questions

En répondant aux questions ci-après, essayez d'envisager comment les changements apportés au parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier vous rendront service ou profiteront à la collectivité.

Quelles sont les plus grandes possibilités pour le parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier?

Quels sont les plus grands enjeux dont il faut tenir compte?

[<](#) [Continuer](#)

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 6 : Questions

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE PARC RIVERAIN DE LA PROMENADE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

34% [Quitter le sondage](#)

À votre avis, comment les futures générations profiteront-elles du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier?

Si vous deviez ne choisir que trois mots à retenir dans l'énoncé de vision, quels seraient-ils?

[←](#) **Continuer**

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 7 : Questions



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE PARC RIVERAIN DE LA PROMENADE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

38% [Quitter le sondage](#)

Parmi les motifs énumérés ci-après, lesquels sont les plus importants pour vous? Cocher tout ce qui s'applique.

- La conservation de l'environnement
- L'amélioration de la vue sur la rivière
- L'amélioration de l'accès public aux berges
- La sécurité des personnes qui fréquentent le parc
- La mise en valeur des arts, de la culture et du patrimoine
- Adaptation aux effets du changement climatique (inondation, érosion des berges)
- La clarté de l'affichage
- L'amélioration des installations récréatives offertes
- La mise en valeur du patrimoine autochtone
- L'accessibilité universelle garantie pour toutes les personnes
- La mise en relief du caractère distinctif du secteur
- L'accessibilité du parc toute l'année pour toutes les personnes
- Autre : indiquez vos motifs personnels [facultatif]

<Continuer

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 8 : Conclusion

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE PARC RIVERAIN DE LA PROMENADE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

42% [Quitter le sondage](#)

Conclusion

Aimeriez-vous formuler d'autres commentaires à propos du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier?

Oui

Non

[←](#) **Continuer**

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 9 : À votre sujet : questions démographiques



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE PARC RIVERAIN DE LA PROMENADE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

65%

[Quitter le sondage](#)

À votre sujet

Les questions suivantes sont entièrement facultatives. Vos réponses, si vous choisissez de nous en faire part, serviront à améliorer les consultations futures et nous aideront à nous engager de manière inclusive.

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

- Sélectionnez -

Selon la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, un « handicap » signifie une « déficience notamment physique, intellectuelle, cognitive, mentale ou sensorielle, ou un trouble d'apprentissage ou de la communication, ou une limitation fonctionnelle, de nature permanente, temporaire ou épisodique, manifeste ou non et dont l'interaction avec un obstacle nuit à la participation pleine et égale d'une personne dans la société ».

Vous identifiez-vous en tant que personne handicapée?

Oui

Non

Je préfère ne pas répondre

À laquelle des identités de genre suivantes vous identifiez-vous?

- Sélectionnez -

Vous identifiez-vous en tant que membre d'une minorité visible?

Oui

Non

Je préfère ne pas répondre

Vous identifiez-vous en tant qu'Autochtone?

Oui

Non

Je préfère ne pas répondre

[←](#) [Continuer](#)

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 10 : À votre sujet : questions démographiques

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE PARC RIVERAIN DE LA PROMENADE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

73% [Quitter le sondage](#)

Si vous vous identifiez comme Autochtone au Canada, veuillez préciser si vous le souhaitez.

- Sélectionnez -

Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 11 : Questions de rétroaction

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE PARC RIVERAIN DE LA PROMENADE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

84% [Quitter le sondage](#)

Faites-nous part de vos commentaires!

	Fortement d'accord	D'accord	Neutre	En désaccord	Fortement en désaccord
Les consignes étaient suffisantes et claires, ce qui m'a permis de participer pleinement à la consultation.	<input type="radio"/>				
Les renseignements du sondage étaient accessibles (langue, lisibilité, taille des caractères, etc.).	<input type="radio"/>				
J'ai la certitude que mes commentaires seront pris en compte tout au long de la réalisation du projet.	<input type="radio"/>				
Dans l'ensemble, je me félicite d'avoir participé au sondage.	<input type="radio"/>				

Je souhaiterais participer à d'autres consultations à propos du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier.

Oui

Non

Alimenté par [QuestionPro](#)

Image 12 : Questions de rétroaction

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

SONDAGE SUR LE PARC RIVERAIN DE LA PROMENADE SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

100% [Quitter le sondage](#)

Si vous souhaitez participer à d'autres consultations à propos du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier, veuillez remplir les champs de coordonnées ci-dessous.

Nom

Adresse de courriel

Après avoir répondu au sondage, avez-vous l'impression d'en savoir plus sur le sujet?

Oui

Non

Avez-vous éprouvé un problème imprévu en répondant au sondage?

Oui

Non

Avez-vous d'autres commentaires à formuler à propos du sondage?

Oui

Non

[←](#) **Terminer**

Alimenté par [QuestionPro](#)

Annexe B : Exemples de commentaires tirés des réponses au sondage

Les tableaux ci-dessous contiennent des exemples de commentaires textuels formulés par les personnes participantes à chaque question du sondage de la consultation en ligne.

Tableau 1 : Quelles sont les plus grandes possibilités pour le parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier?

Sujet(s)	Exemple de commentaire
Accès amélioré Loisir de plein air	[Traduction] Le maintien et l'amélioration de l'accès du public à la zone riveraine et aux terrains adjacents pour les loisirs de plein air sont les éléments les plus importants. Ces zones sont maintenant utilisées pour le cyclisme, l'aviron, la voile, le kayak, le motonautisme, le ski de fond, la raquette, la course, le tennis, la marche avec chien, les piqueniques et peut-être d'autres utilisations. Toutes ces utilisations devraient être préservées. Il ne devrait pas y avoir de nouveaux aménagements, structures ou règles qui empêchent le grand public d'accéder à ces terrains pour y faire des activités de plein air, comme il est décrit ci-dessus. Ces parcs sont un joyau public qu'il faut préserver.
Accès en toute saison Hangar à bateaux	[Traduction] Maintenir l'accès du public pour les activités récréatives en été et en hiver. Réouverture du hangar à bateaux de l'ONEC pour les personnes qui, depuis des générations, profitent des activités du secteur riverain.
Honorer le patrimoine Loisir de plein air	Mettre en valeur ce patrimoine pour que les citoyens puissent en profiter le plus possible — en pratiquant de nombreux sports et activités extérieures — en toute saison. Permettre aux citoyens de s'approprier les sentiers et les berges.
Transport actif Sentiers pavés	[Traduction] Je suis convaincu que nous devons améliorer considérablement la sécurité des sentiers pour les piétons et les cyclistes qui traversent les promenades et favoriser l'utilisation de la route de la promenade par les cyclistes et les piétons. À partir du musée de l'air vers l'est, nous avons besoin d'une piste cyclable et piétonnière asphaltée longeant la promenade. Les déplacements à vélo en hiver ne sont pas sécuritaires vers l'est à partir de l'ONEC.
Accessibilité Éducation Nature	[Traduction] Nous avons beaucoup de chance d'avoir ces oasis et ces cours d'eau naturels dans notre ville, mais ce n'est pas tout le monde qui y a accès. Si nous permettons un meilleur accès, c'est

Sujet(s)	Exemple de commentaire
	aussi l'occasion de sensibiliser les gens à l'importance de respecter nos cours d'eau et notre environnement naturel.
Plaisir du public Services publics	Espace pour profiter du parc en famille ou entre amis, c'est-à-dire aire de pique-nique (table, BBQ, abris) salles de bain similaire à celles du parc Vincent Massé.
Accessibilité	[Traduction] Accès à la rivière pour les embarcations (ou plus). Sentier accessible pour les personnes en fauteuil roulant, en marchette ou même en poussette. La piste en poussière de pierre est excellente pour beaucoup de gens, mais un peu plus d'asphalte dans certaines sections (pas toutes), ce serait bien.
Préservation Honorer le patrimoine	Le parc offre la possibilité d'avoir un habitat naturel en milieu urbain et de protéger les milieux humides nécessaires à la faune et à la flore le long de la rivière des Outaouais. Avec les inondations que nous avons vues en 2017 et 2019, le parc sert également de zone tampon pour laisser libre cours à la rivière lors de grandes crues. Le patrimoine culturel (autochtone ou européen) lié à cette section de la rivière des Outaouais (s'il existe) pourrait également être mis en valeur.

Tableau 2 : Quels sont les plus grands enjeux dont il faut tenir compte?

Sujet(s)	Exemple de commentaire
Bruit Pollution	[Traduction] Interdire les véhicules motorisés pour réduire le bruit et la pollution.
Stationnement Sentiers polyvalents	[Traduction] Manque de stationnement en période de pointe. J'aimerais que les aires de stationnement soient agrandies de l'autre côté de la route. Utiliser les aires de stationnement existantes pour les personnes handicapées et les personnes âgées seulement. Deuxièmement, élargir les voies d'accès existantes pour permettre les usages multiples. À l'heure actuelle, pendant que je fais du ski de fond, je dois quitter mes pistes pour accommoder les autres (marche avec chien, vélo sur neige, raquette). Le sentier devrait être suffisamment large pour tous. Troisièmement, j'adorerais voir une piste de course réservée sans glace ni neige. Imaginez une surface de course souple sur 10 km!

Sujet(s)	Exemple de commentaire
Services publics	[Traduction] Long parc linéaire avec peu de choses à faire et peu ou pas d'installations (p. ex., eau, toilettes, aires de repos et points de vue)
Entretien Signalisation	[Traduction] Je trouve que certains parcs manquent de poubelles et de contenants de recyclage. De plus, s'il y a des dangers comme l'herbe à puce, il serait bon d'avoir des panneaux de signalisation.
Accessibilité	[Traduction] Accès. Ce n'est pas tout le monde qui profite de ce parc qui vit à proximité. Les gens de toute la ville devraient pouvoir profiter du secteur. Bien que le « transport actif » (p. ex. le vélo) soit la principale chose qu'on encourage, une grande partie des gens qui voudront en profiter auront besoin d'une voiture pour se rendre au parc. Les voitures sont peut-être un gros « non » de nos jours, mais elles sont nécessaires pour avoir accès à cet espace récréatif. Les transports publics limitent la capacité. Si un couple veut emmener ses enfants faire du vélo, il ne va pas utiliser les transports en commun pour déplacer quatre vélos, deux adultes et deux enfants.
Sécurité Protection de l'environnement	[Traduction] Chiens en liberté qui harcèlent les autres usagers du sentier, érosion des berges. Surpopulation de castors qui détruisent la limite forestière, ce qui cause de l'érosion. Surpopulation de castors qui traversent le sentier pour couper des arbres de l'autre côté du sentier et qui peuvent être agressifs envers les gens et les chiens.
Pont interprovincial	[Traduction] Éviter un pont interprovincial au niveau du sol ou au-dessus du niveau du sol. Le bruit et la pollution dissuadent fortement les gens d'utiliser le rivage ou la rivière. Un pont interprovincial ruinera une vue spectaculaire et sans entrave vers l'aval. Il est déchirant de penser à la construction d'un pont aux îles Kettle ou Duck.
Accessibilité Sécurité Vitesse	[Traduction] Le sentier pavé de la promenade le long de la rivière devrait être élargi pour assurer la sécurité du public. Les familles, les personnes âgées et les personnes handicapées sont mises en danger par les cyclistes qui passent devant eux, même si les cyclistes respectent la limite de vitesse (souvent ce n'est pas le cas). Un sentier plus large permettrait de mieux séparer les personnes qui utilisent le sentier polyvalent, ce qui serait plus sécuritaire. Il permettrait à ceux qui sont plus rapides de contourner les piétons en toute sécurité, surtout les aînés et les enfants. Le chemin doit être sûr pour tous.

Tableau 3 : Comment pensez-vous que les générations futures pourront profiter du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier?

Sujet(s)	Exemple de commentaire
Famille Plaisir du public	[Traduction] Familles, petits et grands groupes de personnes. Faire du vélo, jouer au ballon, profiter de la rivière et de ce qu'elle a à offrir.
Animation	Similaire à aujourd'hui, mais avec plus d'animation (récréative, culturelle, etc.).
Éducation Location d'équipement	[Traduction] Il éduquera les visiteurs sur l'histoire des anciens usages de la rivière et de la zone riveraine, sur la flore et la faune actuelles et sur les possibilités qu'offre le parc. Il y aura des promenades guidées comme il y en a dans le parc de la Gatineau, avec des sujets comme les oiseaux, les champignons, les créatures aquatiques, les arbres, la nuit... Il y aura des embarcations non motorisées à louer, comme des canots et des kayaks.
Accessibilité Transport Nature	Les futures générations devraient pouvoir en profiter comme nous avons le privilège de le faire aujourd'hui : le parc doit demeurer accessible à un grand nombre de gens par transport actif et en commun, et aussi continuer de servir comme destination pour ceux qui n'ont pas accès à de grands espaces naturels bordant un important cours d'eau. Nous connaissons aujourd'hui les immenses avantages en termes de santé physique et mentale associés à l'accès à la nature, aux arbres et aux cours d'eau. Ces avantages ne feront que s'accumuler avec le passage du temps pour les futures générations.
Nature	[Traduction] Ce sera un beau cadeau qui profitera à de nombreuses générations à venir. Ajoute un « poumon » à la ville.
Accessibilité	[Traduction] Encore une fois, il faut que ce soit gratuit pour le public et propre, et qu'il y ait des aménagements pour les enfants et les fauteuils roulants.
Nature Services publics Accessibilité	Comme lieu permettant de profiter de la nature en milieu urbain et de se rassembler en famille. Le parc Vincent Massé est un bon exemple, il est facile d'accès, contient les services nécessaires, quelque toilette, abris, table, bbq afin de faciliter l'accès aux personnes de tout âge et à mobilité réduite.

Sujet(s)	Exemple de commentaire
Patrimoine autochtone Accès à l'eau Jouissance publique Préservation	<p>[Traduction] Pour quiconque connaît l'histoire des Autochtones et des colons de cette région, il s'agit d'un endroit spécial qui a été un refuge contre l'urbanisation croissante de la région. Par exemple, l'île Kettle était sans contredit un bon endroit pour camper en canot pour les peuples autochtones pendant des milliers d'années. Plus tard, c'est devenu un endroit où les pagayeurs et les rameurs pouvaient s'échapper de la ville. Le Ottawa New Edinburgh Club était comme un chalet géant partagé par les pagayeurs, les rameurs et les personnes qui s'adonnent à la voile. Un autobus électrique permettrait aux gens de se réfugier dans cette région rurale pour échapper à la vie urbaine, atténuer le stress et participer à des activités saines. Dans le hangar à bateaux, il y avait des fêtes communautaires et des danses pour que le public puisse se rencontrer et se rassembler. De nombreux habitants des deux côtés de la rivière y ont rencontré leurs futurs partenaires. Paul Anka a chanté là-bas, avec d'autres musiciens qui jouaient, à partir des années 1920. Depuis, l'île Kettle a été utilisée par les pagayeurs et les rameurs, pour prendre des pauses sur ses plages, et imaginer que nous sommes loin du centre de la ville. Au cœur de l'île Kettle, il y a un lac où, au printemps, vous pouvez vous promener et observer toutes sortes d'espèces sauvages. Quand c'est calme, on peut y observer des pygargues à tête blanche, des cerfs, des castors, des hiboux et des grands hérons. J'aimerais que cette région soit protégée comme refuge naturel pour les générations à venir. En tant qu'Autochtone, je comprends qu'un jour, en raison des mariages mixtes avec les colons, la plupart des Canadiens seront également d'ascendance autochtone. Cela signifie que nous devons concevoir des villes qui reflètent les valeurs autochtones de notre territoire, et cela comprend la protection des aires naturelles de notre ville. Si nous ne le faisons pas, nous aurons des choses comme un pont de l'île Kettle qui détruira nos lieux pour apprécier la nature. La ville reflétera plutôt une version coloniale de la façon dont nous devons vivre, et non de la façon dont nous choisissons de vivre.</p>

Tableau 4 : Lesquelles des valeurs ci-dessous sont les plus importantes pour vous?
[ajoutez votre propre valeur]

Sujet(s)	Exemple de commentaire
Sentiers séparés Mobilité active	<p>[Traduction] Donner l'occasion de délimiter les utilisations du parc par activité (p. ex., sentiers distincts pour la marche et le vélo/ski, un peu comme dans le parc de la Gatineau, s'il y a lieu).</p>

Développement commercial	[Traduction] Rampe de mise à l'eau publique, restaurant ouvert toute l'année avec vue sur la rivière, expositions interactives sur l'histoire autochtone.
Patrimoine autochtone	
Espèces envahissantes	La gestion des espèces envahissantes.
Sécurité	[Traduction] Se débarrasser de toutes les embarcations motorisées (à l'exception de la police) et des conducteurs égoïstes, irresponsables et irréfléchis qui les conduisent.
Contre le développement	[Traduction] Laissez-le tel quel; n'en faites pas un Disneyland — s'il vous plaît... J'aime l'aspect rural le long de la rivière telle qu'il est maintenant. C'est un endroit idéal pour faire du vélo loin de la circulation... paisible, ça l'est maintenant. S'il vous plaît, n'en faites pas un Disneyland comme à Toronto ou Vancouver.
Entretien	[Traduction] La CCN devrait déneiger la partie supérieure de la piste cyclable existante (et non le sentier le long de la rivière) afin qu'elle puisse être utilisée pour le transport actif pendant l'hiver.
Accessibilité	[Traduction] Accessibilité pour les familles, ce qui suppose certains stationnements qui pourront être convertis plus tard.
Stationnement	
Transport	[Traduction] Connectivité pour des options de transport durables.
Loisir de plein air	Exercice (ski, course, vélo, terrain de jeu « naturel » et stations d'entraînement).

Tableau 5 : Aimerez-vous formuler d'autres commentaires à propos du parc riverain Sir-George-Étienne-Cartier?

Sujet(s)	Exemple de commentaire
Beauté naturelle	[Traduction] Cet endroit a du potentiel. À l'heure actuelle, il semble avoir été aménagé il y a plus de 50 ans, lorsque la population d'Ottawa était plus petite. Sa beauté naturelle doit être renforcée par l'amélioration de ses caractéristiques actuelles.
Entretien	[Traduction] Ne pas trop développer. Nous avons déjà une ressource naturelle extraordinaire. Maintenez ce que nous avons et investissez dans ce que nous avons avant de gaspiller de l'argent pour d'autres idées, par exemple il y a actuellement une page de financement pour l'entretien des sentiers de ski de fond pendant l'hiver, par le public.
Financement	
Sentiers pavés	Cela devrait être financé. Le sentier a besoin d'être réparé. Cela

Sujet(s)	Exemple de commentaire
	devrait être financé. Il n'y a pas de sentier (pavé) du Musée de l'aviation vers l'est. Cela devrait être financé. Pourquoi demander de nouvelles idées alors que ces questions simples n'ont pas encore été abordées?
Contre le développement Accès à l'eau	<p>[Traduction] Ne pas trop développer la zone. À l'heure actuelle, c'est un coin de campagne en milieu urbain. C'est l'occasion de garder le cap tout en améliorant l'accès. Les gens peuvent avoir l'impression d'être à la campagne sans avoir à parcourir de grandes distances. Ils peuvent passer un après-midi à la campagne après un court parcours en voiture. Dans un environnement naturel, les arbres obstruent la vue sur l'eau. Créez quelques éclaircies, mais ne coupez pas tous les arbres. Si je visite un lac, une rivière ou une autre voie navigable, je ne m'attends pas à voir l'eau tout le long de son littoral.</p>
Développement commercial	<p>[Traduction] Garder la visite gratuite et empêcher les entreprises privées de tirer profit des terres publiques.</p>
Vitesse Circulation	<p>[Traduction] Les routes qui traversent la zone doivent être mieux contrôlées. Je traverse souvent la région à vélo et en voiture, et la vitesse est un gros problème. Contrôlez la circulation!</p> <p>De plus, pendant la pandémie, les gens ont consacré plus de temps à la circulation non motorisée. Je pense que cela devrait être élargi; on pourrait peut-être envisager une période quotidienne sans voitures chaque jour pendant les périodes autres que l'hiver.</p>
Loisirs Connectivité	<p>[Traduction] Il faut reconnaître l'héritage du Ottawa New Edinburgh Club en tant que constructeur du hangar à bateaux et fournisseur d'activités de loisirs et de conditionnement physique depuis près de 140 ans.</p> <p>L'extrémité est du parc jusqu'à la baie du gouverneur doit être reliée à la rivière Rideau afin d'offrir une voie de raccordement et de reconnaître l'ancienne route de portage autochtone.</p>
Patrimoine autochtone	<p>[Traduction] En ce qui concerne les peuples autochtones, le parc devrait être renommé.</p>
Vitesse	<p>[Traduction] Un plus grand nombre de policiers pour faire respecter les limites de vitesse par les cyclistes. Les sonnettes sont rarement utilisées.</p>